

Communauté de communes Armagnac Adour, réunion publique à Termes d'Armagnac

Termes d'Armagnac



Communauté de communes Armagnac Adour, réunion publique à Termes d'Armagnac

Communauté de communes Armagnac Adour, réunion publique à Termes d'Armagnac

La Communauté de Communes Armagnac Adour continue son tour des 24 communes pour présenter à la population l'ensemble de ses actions et son organisation au service des habitants. Jeudi 28 novembre, c'est à Termes d'Armagnac que la CCAA a posé ses valises. Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes pour écouter le président Michel Petit et deux vices-présidents Béatrice Pasian et Philippe Bastrot. Après l'introduction du maire, Thibault Renaudin qui est également vice-président de la CCAA, les élus ont présenté l'ensemble des actions souvent méconnues par la population. L'enfance jeunesse, le développement économique, l'urbanisme, la voirie, l'action sociale, la culture, le tourisme... sont quelques uns des sujets traités lors de cette soirée riche en informations. En conclusion, cette CCAA est une des celles qui a le plus de compétences dans le département du Gers, malgré une des populations dont le taux de pauvreté est le plus important. La CCAA dépense 650€ en frais de fonctionnement par habitant ce qui la place au troisième rang des EPCI Gersois. Elle investit 238€ de dépenses d'équipement par habitant et par an, ce qui est le ratio le plus fort du Gers. Elle préserve sa capacité d'endettement avec une épargne nette de 119€ par habitant, ce qui est le chiffre le plus élevé du département.

La soirée fut conclue par un pot de l'amitié offert par la municipalité de Termes d'Armagnac.

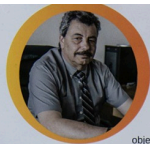
12386803-e9fe-4b8e-94b0-dd7616641aba.JPG



IMG_9625.jpg



Kopie.jpg



EDITO

Armagnac Adour, dans son projet de territoire, s'est fixé un double objectif : celui du bien vivre et celui du mieux vivre ! Ces deux objectifs sont déclinés en actions visibles et concrètes pour tous nos concitoyens.

Nous accompagnons une économie responsable, locale et durable.
Nous privilégions un cadre de vie agréable où l'aménagement est planifié (plan local intercommunal d'urbanisme, programme d'amélioration de l'habitat).

Nous œuvrons pour une attractivité accrue de ce territoire en privilégiant l'accès aux loisirs, à la culture (soutien aux associations, gestion de centres de loisirs pour enfants et adolescents ...).

Nous offrons des services publics efficaces (centres multi-accueil, écoles publiques de proximité, maison France Services, centre intercommunal de santé ...). Nous agissons pour améliorer la communication tant physique (gestion de la voirie) que numérique (mise en place de la fibre sur tout le territoire). Nous aidons les personnes en difficulté par un soutien à des actions sociales. Nous privilégions le « bien vieillir » par la gestion de services d'autonomie à la personne et d'accueil dans un EHPAD.

Armagnac Adour est là, pour vous accompagner tout au long de votre vie.

Pour atteindre ces objectifs, des décisions financières ont été prises telles qu'une pratique d'une politique budgétaire adaptée et raisonnée, que la mise en place d'un pacte financier entre la communauté de communes et ses vingt-quatre communes qui la composent.

Vous trouverez au fil des pages, comment la communauté de communes agit quotidiennement à votre service, à travers les diverses compétences exercées, et comment chacun d'entre vous, quel que soit son âge, peut trouver une offre de qualité adaptée à ses besoins.

Michel PETIT, Président de la CCAA



2

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARMAGNAC ADOUR

_MG_1588.jpg



Armagnac Adour
Communauté de communes

ARMAGNAC ADOUR VOUS ÊTRE UTILE, A CHAQUE ETAPE DE LA VIE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARMAGNAC ADOUR

_MG_1589.jpg



Armagnac Adour
Communauté de communes

Pour accéder au site internet de la CCAA



www.armagnacadour.fr

@CommunautédecommunesArmagnacAdour
 @ComComArmagnacAdour
 @CommunautédecommunesArmagnacAdour



1 Lot du Bourdalat, 32400 Riscle
05.62.69.86.43
ccaa@armagnacadour.fr

Octobre 2024 - Directeur de publication: Michel PETIT Crédits photographiques : CCAA
- Conception : CCAA - Tirage: 500 exemplaires. Imprimerie BCR
Gratuit. Ne pas jeter sur la voie publique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARMAGNAC ADOUR

_MG_1591.jpg